

MAIRIE DE VERSONNEX
01210

Délibération n° : D202311071

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers en exercice : 19
Date de la convocation : 7 novembre 2023
Votes exprimés : 19

Séance du 13 novembre 2023

Le 13 novembre 2023 à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de VERSONNEX, s'est réuni en session ordinaire en présence, sous la Présidence de M. Jacques DUBOUT, Maire,

PRESENTS : J. DUBOUT – E. MARTIN – P. HEIDELBERGER - M.A. SOLETTI – J.L. FERVEL (Adjoints) – C. PAUGET – R. MERLEAU - N. BLOUQUY – M. BIRNER - D. PORTEILLA FOURNIER – R. PERRET – D. DEVISCOURT - C. ROBERT – F. PERRET

ABSENTES EXCUSEES : J. PETRY (procuration à C. PAUGET) – E. HEDRICH (procuration à J. DUBOUT) – D. ROTH (procuration à E. MARTIN) – P. STEINMANN (procuration à M. BIRNER) – L. TAQUET (procuration à M.A. SOLETTI)

Secrétaire de séance : Jean-Laurent FERVEL

RECRUTEMENT D'UNE ANIMATRICE PENDANT PERIODE SCOLAIRE

Monsieur le Maire informe qu'une personne, actuellement AESH à l'école élémentaire, propose ses services pour aider avec les enfants ayant un PAI. Les activités se dérouleraient les midis en période scolaire. Pour cela, un poste doit être ouvert et une délibération prise afin de faire un contrat à partir du 16 novembre. Il s'agit d'un contrat de 8 heures par semaine en période scolaire. Cela a été proposé par le service animation.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité ;

Le Conseil Municipal

ACCEPTE le recrutement de l'animatrice tel que défini ci-dessus,

AUTORISE le maire ou l'un de ses adjoints à signer le ou les contrats de droit public s'y rapportant et à effectuer toutes démarches administratives nécessaires,

DIT que les dépenses en résultant seront imputées sur les crédits du budget de l'exercice en cours.

Rendu exécutoire
Le 14/11/2023
Publié
Le 15/11/2023

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.
Pour extrait conforme,
Le Maire.

